



VILLE DE SOLLIÈS PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIÈS PONT

Séance du jeudi 18 septembre 2014

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33
Date de la convocation 11 septembre 2014		
Date d'affichage 11 septembre 2014		
Objet de la délibération <i>Pôle services techniques – Service de l'urbanisme – Nomination voie lotissement « le hameau des Terrins »</i>		
Vote pour à la majorité des voix exprimées		
POUR : 32		
CONTRE : 0		
ABSTENTION : 1 (GRISOLLE René)		

L'an deux mille quatorze, le dix-huit septembre deux mille quatorze, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire .

Étaient présents :

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BOUBEKER Patrick, BELTRA Sandrine, LE TALLEC Jean-Claude, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, CHAOUCHE Dalel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, MERMET-MEILLON Marc, BESSET Monique, BOUTIER Jean-Paul, CHEVROT Régis, GRISOLLE René, MAIRESSE Aude, DAVIGNON Jacques, MANDON-BONHOMME Céline

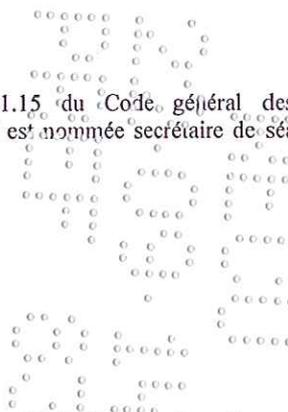
Procurations :

CHOLLEY Jocelyne donne procuration à CHEVROT Régis

Absents :

Aucun

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents



La commune de Solliès-Pont a mis en place la numérotation et la désignation de toutes les voies publiques ou privées de son territoire. En effet, la précision sur l'adressage a une grande importance pour le repérage des propriétés dans l'espace communal, notamment pour les services de secours (SDISS- SAMU...).

Le programme immobilier « le hameau des TERRINS » sis quartier les TERRINS, est en cours de réalisation. Le projet prévoit l'aménagement d'une nouvelle voie de desserte depuis l'avenue Jean Monnet et la rue des Perles Rouges. Il convient donc d'attribuer un nom à cette voie afin de l'intégrer dans le dispositif de fonctionnement de la commune de Solliès-Pont et du cadastre dénommé « code RIVOLI ». Le nom de : « Impasse Robert SCHUMAN » est proposé.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le permis d'aménager accordé pour la réalisation du lotissement dénommé « le hameau des TERRINS »

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de nommer cette voie de desserte du programme immobilier,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à la majorité des voix exprimées des membres présents et de ses représentants

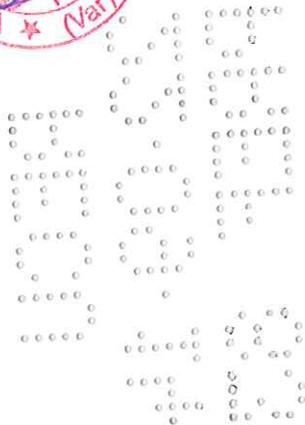
- **APPROUVE** la nomination de cette nouvelle voie : « Impasse Robert SCHUMAN ».
- **PRECISE** qu'une numérotation métrique sera établie
- **CHARGE** le maire d'effectuer les formalités administratives.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

22 SEP. 2014
25 SEP. 2014

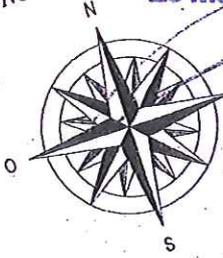


vu pour être annexé
à l'arrêté du

29 JUL. 2013

Nord indicatif

Le Maire



CABINET GOMAGNA
Espace Mandat
290, Avenue Robespierre
83130 LA GARDE
Tél. 04 98 01 27 05
Fax. 04 98 01 27 07
GEOMETRE - EXERCER

Office public de l'habitat du Var
AX n°214 - S.Cad.: 2484 m²

Avenue Jean Monnet

6237775.00
Mr ACROSSE Paul
AX n°272 - S.Cad.: 1235 m²

Mr et Mme LUC Emmanuel
AV n°227 - S.Cad.: 288 m²

6237750.00

Mr GRANET Eric
Mr GRANET Georges
AV n°289 - S.Cad.: 1875 m²

Mme GÜLLO Françoise
Mr FOUJADE David
AV n°228 - S.Cad.: 376 m²

6237725.00

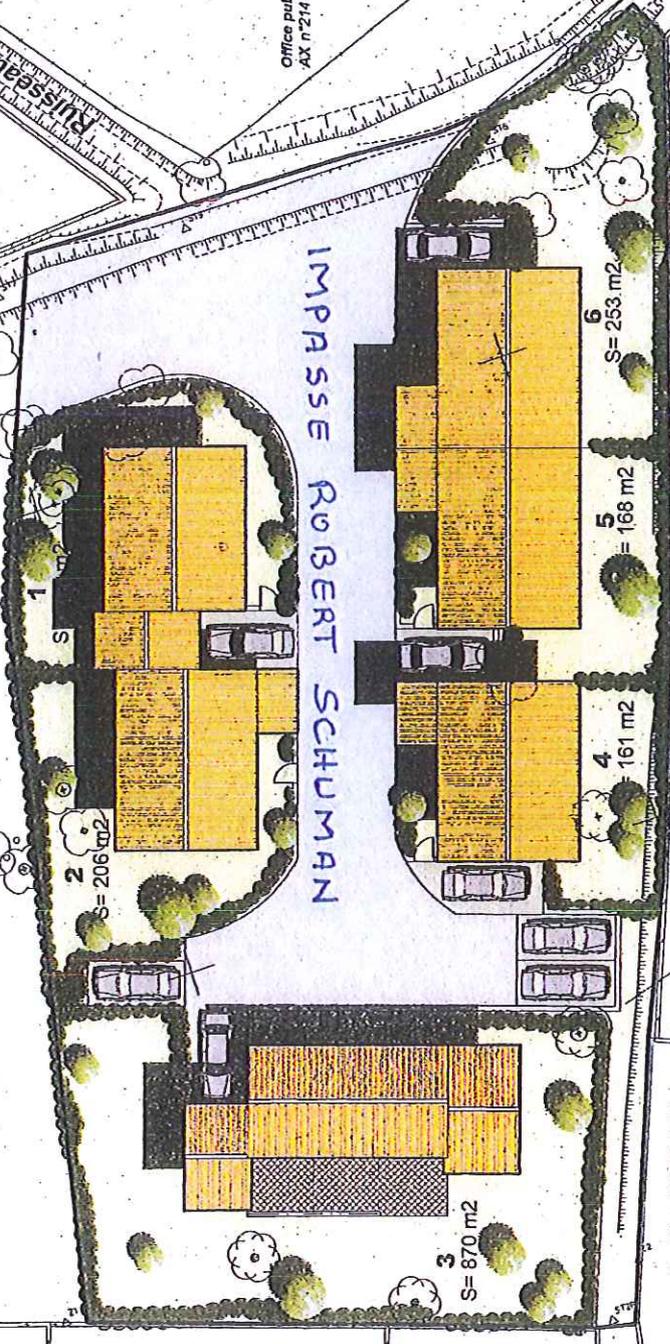
COMTE Dominique
S.Cad.: 339 m²

IEGE Michel
S.Cad.: 333 m²

Mr et Mme BANTENY Roger
AV n°237 - S.Cad.: 321 m²
Espace commun
S= 67 m²

Mr et Mme DEBAC Mathieu
AV n°238 - S.Cad.: 360 m²

IMPASSE ROBERT SCHUMAN



Le Hameau des Terrétes
Solles Pont
Plan de Masse

